



Journal municipal d'Henryville

Numéro de janvier 2018

Horaire de la patinoire

Ouverture pendant la période du congé des fêtes :

Si la température le permet et que les bénévoles répondent à l'appel lancé, la patinoire sera ouverte tous les jours à partir du 26 décembre de 13h jusqu'à 21h. Votre implication est nécessaire.

Horaire régulier de la patinoire

Lundi au vendredi : 18h à 21h

Samedi et dimanche : 13h à 21h

Fermée par mauvais temps ou par temps doux

Possibilité d'ouverture le vendredi de 16h à 18h selon la disponibilité des bénévoles.

Appel aux bénévoles

Si vous avez du temps à consacrer à nos jeunes, veuillez laisser votre nom au numéro suivant : (450) 346-4106.



Message de votre service de sécurité incendie

Nous avons été informés des rappels de produits suivants :



NETGEAR, Inc. rappelle les adaptateurs de courant pour les caméras extérieures Arlo Pro : <http://canadiensensante.gc.ca/recall-alert-rappel-avis/hc-sc/2017/65312r-fra.php>

Séances ordinaires du conseil municipal en 2018

La séance régulière de janvier 2018 aura lieu au 854 rue St-Jean-Baptiste et par la suite au 110, rue Grégoire à la salle du conseil. Les séances du conseil auront lieu les lundis suivants :

15 janvier	9 avril	9 juillet	1 ^{er} octobre
5 février	7 mai	6 août	5 novembre
5 mars	4 juin	10 septembre	3 décembre

Le journal municipal

Date de tombée de la prochaine édition : 18 janvier 2018

Nous contacter : journal@henryville.ca

La Municipalité

Prochaines séances du Conseil municipal : 15 janvier et 5 février 2018

Nous contacter : Tél.: 450-346-4106

reception@henryville.ca – www.henryville.ca

Règlement 181-2017

Règlement sur le programme triennal d'immobilisations

ATTENDU qu'en vertu de l'article 954.1 Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la corporation pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent. Toutefois, lors d'une année d'élection générale au sein de la municipalité, la période est prolongée jusqu'au 31 janvier de l'année suivante.

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné le 13 novembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Wenning appuyée par Léo Choquette résolu à l'unanimité : qu'il soit ordonné et statué par le conseil municipal d'Henryville d'adopter le présent règlement à savoir :

Le programme triennal d'immobilisations, pour les années 2018, 2019 et 2020, se présente comme suit :

	2017	2018	2019
Pavage et accotements en pierre	2 kilomètres de chemin Continuité pour accotements	2 kilomètres de chemin Continuité pour accotements	2 kilomètres de chemin Continuité pour accotements
Améliorations et rénovations	Réalisations des infrastructures municipales centre récréatif	Réalisations des infrastructures municipales aqueduc et égout	Étude des infrastructures municipales projets spéciaux

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Règlement 182-2017

concernant les prévisions budgétaires 2018

Attendu que le conseil municipal doit adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné lors de la séance régulière du 13 novembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Léo Choquette appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité qu'il soit ordonné et statué par le Conseil le présent règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

Article 1 Revenus :

1. Taxe sur la valeur foncière :	1 551 435\$
2. Taxe sur une autre base :	540 874\$
3. Paiement tenant lieu de taxes :	9 550\$
4. Transferts :	298 370\$
5. Services rendus organismes municipaux :	25 000\$
6. Autres services rendus :	147 808\$
7. Impositions de droits :	35 500\$
8. Amendes et pénalités :	3 000\$
9. Intérêts :	3 500\$

TOTAL DES REVENUS : **2 615 537\$**

*Tenant compte de 500.\$ gain ou perte sur cession immobilière

Article 2 Charges:

1. Administration générale :	398 925\$
2. Sécurité publique :	355 423\$
3. Transport :	529 122\$
4. Hygiène du milieu :	507 259\$
5. Santé et bien-être :	48 810\$
6. Urbanisme et mise en valeur :	89 740\$
7. Loisirs et culture :	137 539\$
8. Frais de financement :	94 519\$

TOTAL DES CHARGES : **2 161 337\$**

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT**DE L'EXERCICE AVANT CONCILIATION À****DES FINS FISCALES****454 200\$****CONCILIATION A DES FINS FISCALES****Remboursement de la dette****(199 200\$)****Activités d'investissement****(255 000\$)****EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT****DE L'EXERCICE A DES FINS FISCALES****0 \$****Article 3 Entrée en vigueur du règlement :**

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Nouveau projet du Centre d'Entraide Régional d'Henryville

Paniers Fruigumes

Le CERH vous offre l'opportunité d'acheter un beau panier de fruits et légumes frais toutes les deux semaines, le vendredi, au coût de 12.00\$, le moyen panier et 20.00\$ le gros panier. Le prochain panier sera distribué le 12 janvier, inscription jusqu'au 5 janvier 16h00. Le CERH sera fermé du 23 décembre au 3 janvier inclusivement. Pour information ou inscription 450-299-1117 ou via le facebook de Fruigumes.



Ministère de la Sécurité publique du Québec

Pour un temps des fêtes lumineux :

- 🌲 Installez le sapin loin de toute source de chaleur;
- 🌲 Choisissez des décorations lumineuses certifiées et en bon état;
- 🌲 Évitez de surcharger le circuit électrique et éteignez avant d'aller au lit ou de quitter!

Joyeuses fêtes en toute sécurité!

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/.../decorations-lumin...>



Illumination du sapin de Noël et Chorale

Pour lancer la période des fêtes, le samedi 2 décembre dernier a eu lieu l'activité : Illumination du sapin de Noël agrémentée de la Chorale Carte blanche dans la gloriette du parc des Petits-Bonheurs.

Grâce à la collaboration des enseignants de l'École Capitaine-Luc-Fortin, les enfants ont apporté des ornements qu'ils ont eux-mêmes fabriqués et entre deux périodes de chants, les ont déposés dans le sapin à l'intérieur du centre communautaire. Par la suite, question de nous réchauffer, autour d'un bon chocolat chaud et de biscuits, nous avons procédé au tirage de billets pour un spectacle de Noël. La famille de Myade Gilbert a assisté à une représentation de Casse-Noisette à Saint-Jean-sur-Richelieu. Cette activité est financée par le Gouvernement du Québec dans une entente tripartite de développement culturel entre le Gouvernement du Québec, de la MRC du Haut-Richelieu et de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. **Merci à tous les participants qui ont fait de cet évènement un beau succès.**

Fête de Noël

Le dimanche 10 décembre avait lieu la visite du père Noël au Centre communautaire. En quelques soirées, l'équipe de bénévoles composée de Mesdames Tamie Caya et Amélie Benoit a réalisé un décor féérique et rassembleur. Madame Julianne Patenaude a raconté une histoire de Noël aux enfants et Madame Marie-Ève Vivier par des maquillages hors du commun a fait pétiller les yeux des tout-petits. Accompagnés des lutins, la mère et le père Noël ont fait une entrée remarquable. Que de beaux souvenirs ont été immortalisés grâce au photographe, Monsieur Michel Anger. D'ailleurs les photos seront en vente bientôt à la bibliothèque municipale. **Merci à vous tous! Vous avez grandement contribué au succès de cet évènement.**

Centre Récréatif

Les travaux de construction pour l'agrandissement du Centre Récréatif respectent les délais.

Vous êtes invités à venir nous rencontrer à la séance régulière du 5 février prochain à votre nouvelle salle du conseil au 110 rue Grégoire.

Bienvenue à tous!

Spectacle drôle d'hiver

Dans la continuité des offres de service que l'entente de développement culturel entre le Gouvernement du Québec, la MRC du Haut-Richelieu et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, nous avons le plaisir d'offrir aux municipalités rurales des soirées « Drôle d'hiver ». Le 17 février prochain à 20h, au Centre Communautaire, 854 Rue St-Jean-Baptiste, un spectacle humoristique vous sera offert, l'artiste invité Alexandre Bisailon. Le prix du billet sera de 15\$ pour une heure de rire. Pour réservation, laisser votre nom au numéro suivant : (450) 346-4106.

Bienvenue à tous!

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL



Activités : relâche scolaire et service de garde

En 2017 la Municipalité a bénéficié d'une subvention, en 2018 sans subvention le conseil municipal a décidé de reconduire l'offre de la semaine de relâche du 5 au 10 mars 2018. Sous la formule de camp de jour, vous aurez la possibilité d'inscrire vos enfants de 5 à 12 ans.

Plus d'informations suivront dans le journal du mois de février.

Sapin de Noël naturel - collecte à Henryville

Une fois la période des Fêtes terminée, il est temps de faire ses adieux à son sapin naturel. Il existe plus d'une façon d'en disposer de manière écoresponsable. Une règle à respecter : aucune décoration (ampoule, guirlande, glaçon) ne doit se trouver dans le sapin.

Les sapins collectés à Henryville seront apportés dans les écocentres où ils seront mis en copeaux avant d'être épandus sur des terres agricoles locales comme matières fertilisantes.

Quand en disposer : le lundi 15 janvier au bord de la route

Ils seront ramassés le mardi 16 janvier par les employés municipaux

Merci pour votre bonne collaboration.



COMMUNIQUÉ

Collectes hivernales

Trucs et conseils pour garder le sourire pendant la saison froide

En hiver, les conditions météorologiques occasionnent des défis supplémentaires pour le bon déroulement des collectes d'ordures et de matières recyclables. Pour prévenir les désagréments qui peuvent survenir durant cette période, certaines précautions peuvent être prises.

1. Il est important de s'assurer que les bacs soient bien fermés. Cela permet d'éviter que la glace et la neige s'accumulent à l'intérieur ou encore que les matières gèlent et se compactent au fond. Le couvercle du bac de récupération est brisé? Communiquez avec Compo-Haut-Richelieu inc.
2. Il est préférable de déposer les bacs au bout de l'entrée, avant le trottoir ou la bordure de béton (s'il y a lieu). De cette façon, les bacs ne nuiront pas à l'épandage d'abrasifs ni au déneigement des rues et des trottoirs. En libérant le trottoir, les piétons et les personnes à mobilité réduite pourront circuler sans crainte.
3. Un dégagement de 60 cm (2 pieds) est requis autour du bac. Il ne doit pas être collé sur un banc de neige, un autre bac, un véhicule ou un poteau, par exemple.
4. Les bacs doivent être visibles pour les collecteurs. Autant que possible, ils ne doivent pas être cachés par un banc de neige ou une haie de cèdres, par exemple.
5. Les bacs ne doivent pas être enlisés dans la neige, la boue ou gelés au sol. En vous assurant de ceci, vous préviendrez l'usure prématurée de votre bac.
6. Été comme hiver, les bacs d'ordures ménagères et de récupération doivent être en bordure de rue pour 7 h le jour de la collecte.

7. Les bacs endommagés lors des opérations de déneigement doivent être signalés à la municipalité.
8. Les bacs endommagés lors des collectes doivent être rapportés à Compo-Haut-Richelieu inc. L'équipe sera en mesure de vous renseigner sur les procédures et mesures à prendre.

Compo-Haut-Richelieu inc. désire informer les citoyens que les calendriers de collectes 2018 sont maintenant prêts à être téléchargés à partir du site Web www.compo.qc.ca.

Avec ces horaires, les citoyens peuvent connaître les dates auxquelles les collectes se déroulent dans leur secteur ou leur municipalité. Comme les déchets sont ramassés aux deux semaines du début novembre à la fin mars, il importe de conserver le calendrier toute l'année afin d'avoir les dates de collectes lorsque la fréquence hivernale de collectes reprendra à l'automne 2018.

Pour les gens qui n'ont pas accès à une connexion Internet, il est possible de faire une demande pour obtenir une copie papier de son horaire. Il suffit de téléphoner au service à la clientèle de Compo-Haut-Richelieu au 450 347-0299, poste 21.

Horaire des services pour la période des fêtes

Compo-Haut-Richelieu désire informer la population des changements apportés aux horaires des collectes de même qu'à ceux des écocentres pour la période des Fêtes
Matières recyclables

Les collectes de récupération prévues les lundis 25 décembre et 1er janvier seront devancées aux vendredis précédents, les 22 et 29 décembre. Le secteur Saint-Luc de même que les municipalités de Saint-Sébastien et de Venise-en-Québec sont les seuls touchés par cette modification.

Ordures ménagères

La collecte d'ordures prévue le lundi 25 décembre dans les municipalités de Henryville, Lacolle, Mont- Saint-Grégoire, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint- Sébastien, Saint-Valentin, Sainte-Brigide-d'Iberville et Venise-en-Québec est reportée au mardi 26 décembre.

Dans les secteurs Iberville et Saint-Athanase, la collecte d'ordures prévue le lundi 1er janvier sera reportée au mercredi 3 janvier.

Écocentres

Les trois écocentres de Compo-Haut-Richelieu inc. seront fermés les 24, 25 et 26 décembre de même que les 31 décembre, 1er et 2 janvier.



JOYEUX TEMPS DES FÊTES!

Nous profitons du temps des Fêtes pour vous remercier de votre confiance et de votre appui à l'accomplissement de notre mission.

À l'aube d'une année nouvelle, nous voulons vous souhaiter santé, bonheur et prospérité!

  

FADOQ Henryville : salle du Sabot d'Or

Salle du Sabot d'Or, 119 rue St-Thomas

Vous êtes tous invités à venir aux soirées de danse en ligne ou sociale.

Musique : 13 janvier, 10 février avec Fernand 27 janvier, 24 février avec Richard Lamarre

Danse 19 :30 à 23:30 ouverture de la salle : 18:30 (venez jouer aux cartes)

Vous pouvez apporter votre boisson. Goûter coût : 10\$

Info. : Lise 514-792-2446 ou 450 299-2002

Vous avez besoin d'une salle pour vos fêtes familiales, réceptions, affaires, etc. La FADOQ peut vous louer le local du Sabot d'Or, cout : 160 \$

Réservation : Lise Chouinard : 450 299 2002 / 514 792 2446

Êtes-vous membre de la FADOQ d'Henryville,

Coût de la carte : 25\$ gratuit : Revue Virage 4 fois/année

15\$ est remis au provincial et 10\$ revient à la FADOQ Henryville

Profitez des nombreux rabais offerts avec la carte de la FADOQ

Bingo---- Nouveau à la salle de la FADOQ Bingo----
3e jeudi du mois ,

Prochain bingo : 18 janvier à 19 :00 prix total 500\$

coût de base : 10\$ /pers

Nous avons un tableau numérique, un nouveau boulier, on vous attend !



Souper de l'amitié : samedi 10 février



La FADOQ Henryville vous invite **le samedi 10 février** dès 17:30
à la Salle du Sabot d'Or

Au menu : brochettes de poulet, riz, salade, légumes et dessert

Apportez votre vin et boisson

En soirée, on jase, on danse, on joue aux cartes... Bienvenue à tous !

Coût : 25 \$ Venez fêter la St Valentin avec nous !

Cours pour l'utilisation des iPad après les fêtes , en suivi

Un voyage annoncé : Saturday night fever au théâtre St Denis dimanche le 18 mars.

Coût : 219\$/pers, info supplémentaires à venir.

Info. : Groupe voyage Christiane et Marcel Veilleux 450-272-2576 .

Exposition sur les 20 ans de la crise du verglas de janvier 1998 préparée par le musée du Haut-Richelieu

Le Musée du Haut-Richelieu est fier d'annoncer la tenue d'une exposition itinérante sur la commémoration des 20 ans de la crise du verglas de janvier 1998 à Saint-Jean-sur-Richelieu et dans les villes avoisinantes.

L'exposition *Le grand verglas de 1998, immersion dans le noir et le froid* se déroulera du **18 janvier** au **11 mars 2018**. La population est invitée au vernissage qui se tiendra le **18 janvier, à 17 heures**. Cette exposition sera présentée dans plusieurs villes de la Montérégie. Vous retrouverez plus bas la liste des endroits où elle sera accessible au public au cours de l'année 2018-2019.

La crise du verglas est un événement qui a marqué l'histoire du Québec par son ampleur et également par l'élan de solidarité qui en a découlé. Cette exposition itinérante s'adresse, d'une part, aux gens qui ont vécu la crise et, d'autre part, aux visiteurs qui sont curieux de découvrir cette catastrophe non pas uniquement comme un phénomène météorologique, mais également comme un événement qui a consolidé les liens d'une population, qui a mis en lumière l'ingéniosité des travailleurs et la générosité du public. Cet événement mérite d'être raconté pour le public et aussi *par* le public. C'est dans cette optique que l'exposition recense des photos de citoyens, des témoignages d'intervenants ayant participé activement lors de la crise et des archives de toutes sortes. Cette exposition souhaite ainsi contribuer à la préservation de la mémoire collective.

L'exposition aborde quatre thématiques : les origines météorologiques de la crise, les conséquences de la crise, les mesures d'urgence adoptées en janvier 1998 et les intervenants ayant travaillé d'arrache-pied durant cette période difficile.

Dates de l'exposition	Endroit	Salle
11 janvier - 11 mars 2018	Saint-Jean-sur-Richelieu	Musée du Haut-Richelieu
15 mars - 15 avril 2018	Mont-Saint-Grégoire	CIME
19 avril - 20 mai 2018	Saint-Alexandre	Salle du conseil - Hôtel de ville
24 mai- 24 juin 2018	Mont-Saint-Hilaire	Bibliothèque Armand-Cardinal
27 juin - 24 juillet 2018	Granby	Centre culturel France-Arbour
7 août - 20 août 2018	Napierville	Centre local de développement
1 ^{er} septembre - 28 septembre 2018	Sainte-Anne-de-Sabrevois	Centre d'arts de Sabrevois
1 ^{er} octobre - 19 octobre 2018	Saint-Blaise-sur-Richelieu	Hôtel de ville
26 octobre - 23 novembre 2018	Saint-Valentin	Hôtel de ville
26 novembre - 22 décembre 2018	Farnham	Bibliothèque Louise-Hall
11 janvier -11 février 2019	Saint-Hyacinthe	Hôtel de ville



Canada Québec



**LE CANADA
FRANÇAIS**

Bibliothèque municipale

À partir du 24 décembre et pour tout le mois de janvier, il n'y aura aucune activité à la bibliothèque municipale. Durant cette période des bénévoles se prépareront pour le déménagement vers le nouveau Centre récréatif prévu au début du mois de février. Pour connaître la date de la réouverture, suivez-nous sur le site de la municipalité, la page Facebook de la bibliothèque: biblio@henryville.ca ou encore nous joindre au [\(450\) 346-4116](tel:4503464116)

Suggestions d'achats ?
Contactez-nous !



www.facebook.com/bibliotheque.henryville
biblio@henryville.ca

Merci. Mme Monique Bernard,
responsable de la bibliothèque

COOP de santé Lac Champlain - Venise-en-Québec

Fermeture de la Coopérative de santé Lac Champlain Période des fêtes

Nous vous informons que la Coopérative de Santé Lac Champlain sera fermée du 23 décembre 2017 au 2 janvier 2018 inclusivement.

Veuillez noter la présence de secrétaire le 27 et 29 décembre 2017 uniquement pour prise de rendez-vous du 3 janvier 2018. Aucun médecin présent du 23 décembre 2017 au 2 janvier 2018 inclusivement.

Nous vous souhaitons une joyeuse période des fêtes.